



**PRODUITS CHIMIQUES
SPECIAUX**

ANTI-MOUSSE 77

Anti-Mousse fongicide curatif et préventif en phase aqueuse.

I/ Pour quels types d'applications ?

ANTI-MOUSSE 77 est utilisé comme fongicide pour toitures, façades, murs et sols. ANTI-MOUSSE 77 s'applique sur les matériaux rencontrés dans le bâtiment (tuiles, ardoises, fibro-ciment, shingles, pierres, enduits minéraux, briques, plâtre, bétons, crépis, revêtements plastiques épais, bois) et y détruit les micro-organismes incrustés qui s'y développent (algues, lichens, mousses, champignons). Il peut être employé comme agent germicide et désinfectant dans les fermes, appartements, hôpitaux, collectivités, restaurants et les lieux de stockage de denrées alimentaires, tennis, parking, macadam etc. Les végétaux parasites sont détruits en quelques jours sous l'action de la pluie et du vent.

II/ Avantages du produit

- Sans rinçage
- Très grande facilité d'application
- Idéal pour tous supports
- Très grande efficacité
- Peut être dilué si nécessaire de 1 volume pour 6 volumes
- Très grande rémanence, supérieure à 5 ans (fonction des conditions climatiques)
- Non corrosif
- Curatif et Préventif
- Odeur faible

III/ Caractéristiques physico-chimiques

- Produit à base de bactéricides fongicides
- Liquide vert, transparent.
- Masse volumique 0.995 g/cm³ à 20°C
- PH : 7
- Craint le gel, mais réversible.
- Point d'éclair : Ininflammable

IV/ Conseils pratiques d'utilisation

1. Dilution : Peut-être utilisé pur et jusqu'à une dilution d'1 litre pour 6 litres d'eau.
2. Matériels d'application : Brosse, rouleau, pulvérisateur.
3. Mode opératoire : Appliquer ANTI-MOUSSE 77 jusqu'à saturation. Laisser agir. En cas de forte épaisseur de micro-organismes, employer un moyen mécanique pour s'en débarrasser. La surface ainsi traitée, retrouvera un aspect propre au bout de quelques jours.
4. Temps d'application : Il s'agit d'une solution d'imprégnation.
5. Température d'application : De 5 à 50 °C. Aux températures extrêmes, l'efficacité est réduite
6. Rendement : 200 à 300 g/m²

V/ Précautions d'application : Ne jamais rincer après application

1. Protection des supports : Eviter les projections sur la végétation alentour.
2. Protection des personnes : En cas de projection sur l'épiderme et le visage, se laver les mains et le visage à l'eau.

VI/ Nettoyage des outils

Le nettoyage des outils se fera à l'eau aussitôt après application.

VII/ Conditionnements, palettisation, stockage : stockage en local hors gel

- En fûts de 200 L
- En 5L, carton de 4 X 5 L
- En 20 L, palette de 24 X 20 L

Important : Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

SCALP E 49a

Création : Mars1997/1177

Mise à jour : septembre 2005



8 - 14, ALLÉE DE BRUXELLES - Z.I. DE LA POUDRETTE - 93320 PAVILLONS SOUS BOIS
TÉL. : 01 48 48 39 76 - FAX : 01 48 49 80 36 - E - mail : scalp@scalp-france.fr
S.A. AU CAPITAL DE 115 500 € - R.C. BOBIGNY B 562 112 227 - C.C.P. PARIS 2727-780 - SITE internet : www.scalp-france.fr